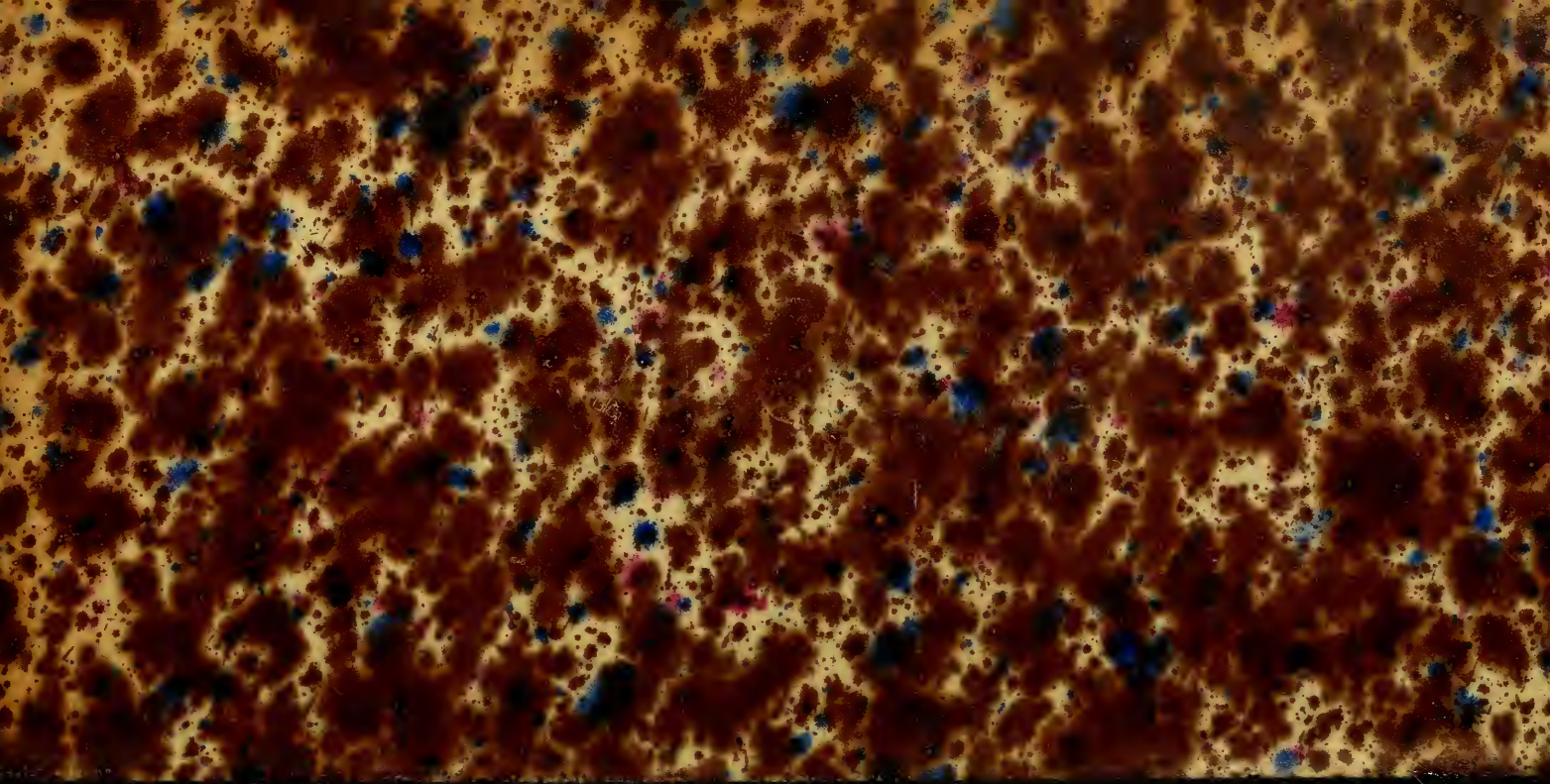

Accessions
159.829

Shelf No.
XG.3656.4

Barton Library.

Thomas Pennant Barton.

Boston Public Library.
Received May 1873.
Not to be taken from the Library.

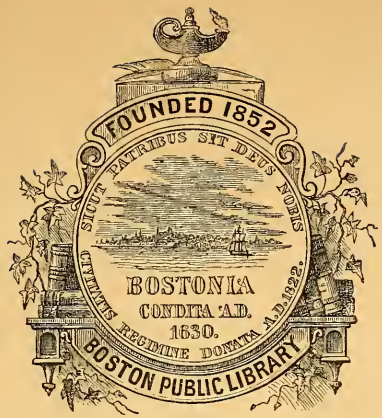

30 L

PAMPHLETS.

French

Revolution

Louis XVI

1789.

Barton Library.

159.8-9
May. 1873

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Boston Public Library

http://www.archive.org/details/louisxvidanssonc00john

23

5

Louis XVI dans son Cabinet
1791

Louis XVI dans son cabinet.

Louis XVI dans son cabinet.

LOUIS XVI
DANS SON CABINET,
OU
MÉMOIRE
POUR SERVIR A L'HISTOIRE
DE LA RÉVOLTE DE FRANCE,
Pendant les années 1789, 1790 & 1791.

Exurgat Rex, *& dissipentur inimici ejus.*

Que le *Roi* se montre, & ses ennemis seront confondus.

A PARIS.

1791.

LOUIS XVI

DANS SON CABINET,

OU

MÉMOIRE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA RÉVOLTE DE FRANCE,

Pendant les années 1789, 1790 & 1791.

Exurgat Rex, *& dissipentur inimici ejus.*

Que le *Roi* se montre, & ses ennemis seront confondus.

JE vais dire des vérités dont tout le monde ne sera pas content ; mais dont le peuple a besoin, & que le sentiment des maux qui l'accablent lui fait déja soupçonner. La fièvre de la fureur commence à avoir des intermittences

dont il faut profiter, pour appliquer les remèdes propres à en diminuer les accès, & à accélérer la guérison. Déja les écrivains estimables, que la contagion n'a pas atteints, ont eu le courage de parler du roi au milieu des orages qui menacent le trône & le souverain. Ils ont peint, avec autant de force que de vérité, les bienfaits & la gloire du règne de Louis XVI. Mais les Rois n'ont souvent d'autre part, à l'éclat de leur administration, que le choix qu'ils ont su faire de leurs ministres. Aucun de ces écrivains n'a parlé de l'influence personnelle que Louis XVI a eue sur les actes d'un règne qui doit servir de modèle & d'exemple à ses successeurs. Je vais lever le voile qui a caché aux yeux des peuples, je ne dis pas les vertus, mais les qualités royales de ce Prince à qui il est tems de faire rendre justice.

Je sais que le privilège de l'historien ne doit pas s'étendre sur la conduite d'un monarque vivant. Ses actions, sa politique, ses talens, ses défauts n'appartiennent à l'histoire qu'après sa mort; & je regarderois comme un attentat, même avec les meilleures intentions, la témérité d'ouvrir le cabinet du Roi, si des circonstances fatales n'excusoient mon audace, & ne

me faisoient même un devoir de le surprendre au milieu des soins qu'il donnoit à son empire.

Une politique mal entendue écarte des conseils les princes & même l'héritier de la couronne. Louis XVI, à son avénement au trône, n'apporta que ses vertus & ses études. On se plaît à déprimer l'éducation des princes, celle du Roi ne fut pas négligée. Doué d'un esprit juste, d'une mémoire heureuse, & du plus grand desir de faire le bien, il trouva une excellente théorie du gouvernement, dans les papiers de son auguste père, que des méditations profondes & un travail assidu avoient rendu un des princes les plus instruits de son siècle, quoiqu'en ayent dit les jansenistes qui l'ont persécuté jusques dans son fils.

A ces richesses héréditaires, Louis XVI joignit l'esprit de calcul & un goût décidé pour la marine. Le jugement qu'il porta du combat d'Ouessant, de la journée du 12 avril 1782, & son voyage de Cherbourg, sont des preuves éclatantes de ses lumières sur cette partie intéressante du gouvernement. Les marins qui ont servi sur l'escadre d'évolution de Cherbourg peuvent apprécier cette observation ; mais n'anticipons point sur les progrès qu'a fait

Louis XVI dans la science du gouvernement; reportons-nous à la marche qu'il a suivie.

A peine ce Prince eût pris les rênes de l'administration qu'il en sentit tout le poids. Dans cet âge brillant qui appelle les plaisirs, il se concentra dans sa famille. Son cabinet prit la majeure partie de son tems qu'il donna aux affaires; la chasse fut son seul exercice, il trouva ses délassemens dans son laboratoire. Le jeu, le spectacle & d'autres amusemens plus dangereux encore n'eurent aucun attrait pour lui. Ce genre de vie ne put plaire aux courtisans; l'esprit d'ordre & d'économie n'étoit pas du goût d'une cour livrée à la dissipation; on calomnia son travail & ses récréations.

Avec des dispositions aussi heureuses & si propres à faire le bonheur de ses peuples, la défiance de lui-même le fit déférer à un conseil donné, sans doute, dans de bonnes vues, mais qui eut des suites bien funestes. Il appella un ministre, retiré depuis trente ans des affaires, mais qui ne devoit sa réputation qu'à beaucoup d'amabilité. M. de Maurepas, né sans passions, étoit peu propre aux grandes choses; il écarta des ministres qui n'étoient pas sans défaut, mais qui avoient de grands moyens, & qui,

sous un nouveau régime, & avec un monarque qui témoignoit la plus grande envie de remédier aux abus, auroient facilement rétabli la chose publique.

Le ministere fut livré aux économistes ; le seul M. de Sartine fut le choix du Roi. La fortune qui l'avoit toujours conduit par la main, ne l'abandonna pas pendant son ministère. Soutenu par les vues propres du Roi, il créa une marine dont les succès ne se démentirent point, jusqu'au moment où l'intrigue & l'orgueil d'un charlatan, à qui la France & son Roi doivent tous leurs malheurs, l'eussent fait remplacer par un ministre (1) qui eût pu être propre à la guerre, mais qui a fait bien du mal à la marine.

Cependant Louis XVI, fidèle à ces principes, se livroit sans relâche à l'étude de toutes les parties de l'administration. Tous les Conseils étoient précédés de comités où le Roi, faisant l'office de secrétaire, tenoit lui-même la plume, & rédigeoit les objets qui devoient se porter au Conseil. Là, toujours les yeux sur le

(1) M. de Castries.

rapporteur ou sur l'opinant, il résumoit les avis avec une clarté & une précision qui étonnoient toujours ses nouveaux ministres. Combien de fois l'ont-ils entendu leur dire au conseil des dépêches : *Tel jour, il y a un an, il y a dix-huit mois, nous avons jugé le contraire & nous avions tort.*

Il est d'usage (1) que le garde du trésor-royal apporte, tous les trois mois, son état au vrai, au conseil. M. de Savalette, dans un de ces états, quoique en régle, avoit porté un article de dépense. Le Roi lui dit : *cet article étoit compris dans le dernier état.* Il fallut lui expliquer le motif de ce double emploi apparent, & le justifier en recourant à l'ancien registre.

M. de Sartine proposoit pour le chevalier des Roches, chef d'escadre, ancien gouverneur des isles de France & de Bourbon, une pension de retraite ; le roi répondit : qu'il *n'accorderoit point la pension, avant que le chevalier des Roches, eût rendu un compte en régle de son administration.* Cette opération exigea six mois, après lesquels cette affaire fut reportée à sa Ma-

(1) D'après cet usage, le compte bleu de M. Necker, n'étoit-il pas un tour de jongleur ?

jesté. Après l'avoir examinée, le Roi demanda les piéces justificatives de deux articles essentiels. Il fallut recourir à l'isle de France pour ces piéces égarées ; un accident retarda le retour pendant dix-huit mois. Le rapport de l'administration de l'isle de France fut si avantageux que le roi, signant le brevet, augmenta, *de son propre mouvement*, la pension de deux mille livres, grace qu'il motiva : *pour dédommagement ;* acte dont la bienfaisance tempéra l'austérité.

Pendant la guerre des Américains, une escadre sans voile attendoit à Brest ses dernières instructions pour les isles du Vent ; le courier devoit partir à minuit. Le roi avoit banni tout cérémonial de sa correspondance avec ses ministres. M. de Sartine lui envoya, à neuf heures, un paquet contenant trois mémoires de demi-heure de lecture. Le porteur revint presque aussitôt, et dit que le Roi, montant dans sa voiture pour Saint-Hubert, l'avoit apperçu, et avoit attendu qu'il lui remit le paquet ; il ne restoit guères d'espérance de faire l'expédition le même jour. A six heures, le Roi de retour, fit arrêter sa voiture à la porte de l'hôtel de la guerre, et chargea un de ses valets-de-

pied de remettre le paquet au ministre. Sa Majesté n'avoit assurément personne à consulter à Saint-Hubert. On trouva en marge des trois mémoires dix apostilles ; huit étoient des décisions qui eussent fait honneur à un homme consommé dans les connoissances de la marine et des colonies ; la neuvième proposoit un doute qui fut éclairci ; et la dixieme faisoit remarquer une contradiction entre un paragraphe du numéro 1, et un autre paragraphe du numéro 3. Cet article fut réformé d'apres l'observation du Roi, et M. de Sartine, les larmes aux yeux, s'écrioit : *le voilà, ce Prince, à qui une secte insolente refuse de l'application et des lumières !*

Ce n'étoit pas assez de se livrer avec une scrupuleuse exactitude au travail avec ses ministres, le Roi, dans le secret de son cabinet, a porté l'esprit de calcul plus loin, sans y attacher d'importance, que bien des gens qui se prétendent savans. Les puissances maritimes désiroient, depuis long-tems, de trouver un passage, par le nord, dans les mers de l'Inde ; le Roi avoit lu et médité tous les navigateurs célébres qui en avoient cherché la possibilité, en embrassant le tour du globe. Il dressa une carte accompagnée d'un mémoire qu'il fit copier,

et qu'il donna à M. de Castries pour les faire examiner. Les commissaires jugerent ce travail si important, trouverent les données si justes, et les points indiqués si plausibles, qu'ils conclurent, à ce que sa Majesté fut suppliée d'en faire faire la vérification par un officier distingué. Le roi honora de son choix M. de la Pérouse, dont le courage & les travaux ne nous laisseront probablement que des regrets. Louis XVI laissa écouler trois mois, après le départ de M. de la Pérouse, avant de dire à M. de Castries que ce travail lui appartenoit. Pourquoi, sire, lui dit ce ministre, votre Majesté a-t-elle gardé ce secret si long-temps? *C'est*, répondit Louis XVI, *que je ne voulois pas qu'on jugeât le roi, mais la chose, et que je craignois que quelque événement de mer, ramenant M. de la Pérouse dans les ports, où il l'auroit appris, il n'en prit occasion d'user de complaisance dans son rapport....* et je dirai avec M. de Sartine : *voilà le prince à qui des sectaires insolens refusent des lumières!* Taisez-vous détracteurs! François, connoissez votre Roi.

Et vous citoyens honnêtes qui aimez qui chérissez ce prince si digne des hommages des ames vertueuses, avez-vous toujours su vous défen-

dre des imputations souvent malignes, toujours odieuses de ces imposteurs réduits à travestir ses vertus en crimes, et ses meilleures qualités en ridicules ? Avez-vous repoussé avec assez de force les traits empoisonnés de ses ennemis qui sont les vôtres, car le Roi et les bons François ne font qu'un ? n'avez-vous pas, trop souvent, dans des circonstances critiques, où les motifs de sa sagesse, de sa prudence & de sa modération échappoient à votre pénétration; où sa patience et sa longanimité ne se prêtoient pas au gré de votre indignation, et de vos désirs impatiens, laissé éclatter des murmures plus sensibles à son cœur que les outrages des factieux ? avez-vous enfin rendu justice à tout ce qu'il faisoit, à tout ce qu'il souffroit pour vous ?

Non. Vous avez cru lui payer un tribut de louanges suffisant, en disant : il est bon, il est juste, il est bienfaisant, il est économe. Sans doute, ces titres lui sont les plus précieux; mais ajoutez, avec M. de Ségur, son ministre, qui le trouva, dans son cabinet, occupé d'un travail important : sire, je ne croyois pas que votre Majesté eût poussé ses connoissances si loin dans cette partie. *C'est cependant bien peu de chose*, répondit le modeste Monarque. Dites,

avec le comité des subsistances de la municipalité provisoire, appellé par le roi, le 7 octobre 1789, pour conférer avec lui sur les moyens de ramener l'abondance dans la capitale, & faisant ensuite son rapport à l'assemblée générale des trois cents représentans de la commune; « c'est avec la plus grande satisfaction & le plus grand étonnement, messieurs, que nous avons vu le Roi entrer dans le plus grand détail des causes de la disette & des moyens d'y subvenir..... *De bonne foi, il en savoit plus que nous* (1). Dites, avec tous les marins qui ont su ce qu'il avoit pensé du combat d'Ouesssant, & qui l'ont admiré à Cherbourg: *il eût aussi bien commandé que d'Orvilliers, & mieux obéi que d'Orléans.*

Mais si, quoique je m'abstienne de citer une quantité de traits non moins frappans, parce que je n'en ai pas la même certitude, une injuste prévention se refusoit à des vérités cachées sous le voile de la modestie; prenez ces

(1) Ces dernières paroles sont de M. Lavigne aujourd'hui député, au refus de M. Vauvilliers, qui ne s'est pas cru digne de cet honneur dangereux. Combien ce grand jurisconsulte a oublié de choses depuis qu'il est savant!

actes autentiques auxquels la plus aveugle obstination n'a rien a opposer. Ouvrez ces deux déclarations qui ont étonné l'Europe (1), & qui, à deux époques différentes, ont fait frémir la faction & tous ses suppots.

Celle du 23 juin 1789 ne parut pas plutôt, qu'elle enleva tous les suffrages de tout ce qui n'étoit pas corrompu, & qui n'avoit pas encore perdu l'idée du vrai bien ; le peuple de toutes les classes y trouva tout ce qu'il pouvoit desirer. Tous les partis se réunirent, à l'exception de cette faction sourde, qui n'avoit pas encore osé dévoiler le systême pernicieux qui a entraîné, lorsqu'il a éclaté, la horde flétrie qu'on avoit attirée à Paris de toutes les provinces du royaume. Chacun demandoit que cette déclaration fut décrétée. C'étoit bien alors que M. Dandré pouvoit dire : *la constitution n'a pas besoin d'acceptation* (2). L'assemblée,

(1) Le comte de Schmettau, à qui on montroit le cabinet du roi, à Versailles, dit : on connoît mieux Louis XVI à Berlin, qu'on ne le connoît à Paris.

(2) Présentée par le Roi, elle étoit son ouvrage. Sa Majesté peu satisfaite des projets rédigés, l'un par M. Necker, l'autre par M. Vidaud de la Tour, les refondit, les changea, et forma, d'après son cœur

légitimant par-là son existence & ses opérations, triomphoit; la paix étoit rétablie, & les maux qui depuis ont inondé la surface du royaume, seroient ignorés. Mais la faction, d'abord étourdie de ce coup imprévu, se releva bientôt avec la fureur de la rage. L'intrigue, la calomnie, l'impudence, les noirceurs, les atrocités, tout ce que la célératesse peut enfanter de plus abominable, fut mis en œuvre pour échauffer les têtes, empoisonner les cœurs & armer les bras d'une populace effrénée qu'on porta à tous les excès, sous les prétextes les plus absurdes (1).

Le désordre, la fureur, la frénésie, depuis

---

et le desir de ramener la paix, cette déclaration source de tout bien, que la cabale a écartée et que la raison réclame. La vanité de M. Necker fut si offensée, qu'il n'accompagna pas le Roi lorsqu'il la porta à l'assemblée. Les avantages résultans de ce bienfait du Roi, qu'il faudra bien accepter enfin, sont exposés, avec la plus grande clarté et la plus grande vérité, dans la pétition que M. Pawlet vient de présenter à l'assemblée, et que l'on trouve chez tous les marchands de nouveautés.

(1) Il y aura encore des gens assez aveugles, assez stupides pour croire aux boulets, aux grils, aux bombes de Montmartre, au massacre du peuple, au sac de Paris; & ils conteront ces fables à leurs enfans. Jamais le père de famille mit-il le feu à sa maison.

deux ans, étoient montés à leur comble, quand le Roi résolut de donner un frein à toutes les passions qui désoloient son royaume. Il partit pour aller se mettre entre le crime & la vengeance, action courageuse que la dépravation a essayé en vain de dénaturer. Les honneurs & les récompenses décernés aux régicides de Varennes, par le décret arraché par l'astuce de la faction le 18 août, ont indigné le peuple qui disoit : *c'est bien le crime qui couronne le crime !* C'est au moment du départ de sa Majesté que parut la déclaration du 20 juin 1791, dans laquelle sont rassemblées toutes les preuves de ce que j'ai dit des lumières, de la sagacité & de la science du gouvernement du Roi ; car personne n'a eu l'effronterie de lui disputer cette déclaration malheureusement trop peu connue, sur-tout dans les provinces où les factieux ont eu grand soin de l'empêcher de pénétrer, dans la crainte, bien fondée, qu'elle n'y mît au grand jour & les talens du Roi (1) & la turpitude de ses ennemis.

---

(1) Tandis que les murailles de Paris sont tapissées des abominations des clubs, on arrache, sitôt qu'elle est posée, une affiche qui, sans blesser aucune loi,

Avec quel sublime abandon, le Roi, après avoir passé en revue toutes les parties de l'administration, & avoir empreint du sceau de la justice & de l'évidence toutes ses observations sur les vices d'une constitution qui ne seroit que ruineuse, si elle n'étoit pas impraticable, tend les bras à son peuple & s'écrie :

» Français & vous sur-tout Parisiens,.... méfiez-vous des suggessions & des mensonges de vos faux amis ; revenez à votre Roi ; il sera toujours votre père, votre meilleur ami. Quel plaisir n'auroit-il pas à oublier toutes ses injures personnelles, & de se revoir au milieu de vous, lorsqu'une constitution, qu'il aura acceptée librement, fera que notre sainte religion sera respectée, que le gouvernement sera établi sur un pied stable, & que, par son action, les biens & l'état de chacun ne seront plus troublés, que les lois ne seront plus enfreintes impunément, & qu'enfin la liberté sera posée sur des bases fermes & inébranlables. »

---

présente au peuple une esquise du règne de Louis XVI ; & un municipal va saisir, chez l'afficheur, & enfouit, dans le greffe de la police, une seconde édition que le zèle d'un bon citoyen avoit commandée ; le bonnet de la liberté n'est que sur la tête des factieux.

Tels étoient, tels sont encore les vœux d'un Monarque que le ciel, dans sa bonté, a donné à des ingrats qui n'ont outragé l'un que pour faire oublier l'autre. Vains efforts ! le ciel est juste. La souveraineté de Louis XVI est plus réelle, plus assurée que cette souveraineté chimérique dont on a engoué le peuple, pour mieux river ses fers, & le précipiter plus facilement dans l'abîme. On a attaqué la souveraineté de Louis XVI avec de la métaphysique ; on a réprimé celle du peuple à coup de fusils. Non, on ne dégradera ni le trône, ni le Roi ; ils sont hors des atteintes des séditieux que je verrai ramper à leurs pieds ; c'est la nation qu'on a dégradée, qu'on a avilie, & qu'on a couverte du mépris de tous les peuples qui l'environnent. Que je la trouvois grande cette nation, quand je comparois la grandeur de son chef avec celle des autres souverains de l'Europe, j'étois fier alors d'être françois !

Mais qu'est devenue cette puissance formidable, cette reine des nations ? Je la cherche dans elle-même, & je ne la trouve plus. Ses armées sont détruites ; ses campagnes sont ravagées & couvertes de cendres & de sang ; ses villes sont désertes ; sa capitale n'offre qu'un

aspect hideux, où la misère le dispute à la démence ; ses temples sont profanés ; ses palais, ses jardins publics sont ou fermés ou infectés de brigands ; ses rues retentissent de cris incendiaires, de hurlemens affreux, de juremens qui font horreur. L'activité de son commerce a cédé au fracas des armes ; les arts languissent, l'industrie s'enfuit ; les spectacles sont abandonnés par les honnêtes gens, & prostitués à la licence & à l'infamie. La gaieté de ses citoyens a fait place à une morne tristesse ; ses comptoirs, où l'or & l'argent abondoient, sont couverts d'un papier que la main inquiéte du négociant repousse, ou ne reçoit qu'en tremblant. Qui eût pu prévoir, il y a seulement quatre ans, que le Parisien passeroit les nuits & la moitié des jours, pour courir après du cuivre sans lequel il ne peut se procurer aucune de ses subsistances ? Ce tableau déchirant me glace d'effroi ; je cherche à en détourner la vue, & il se présente par-tout. Voilà pourtant l'ouvrage des élus du peuple, des sages de ma patrie ! Quelle main secourable, au milieu de cette anarchie qui a tout renversé, tout détruit, viendra soulager nos maux ?

C'est à vous, Prince vertueux, instruit par l'adversité, qu'il appartient d'établir un nouvel

ordre de choses. Apprenez à vous connoître vous-même ; ne doutez plus de vos moyens ; ils sont tout-puissans. Faites voir que vous savez mieux gouverner que les audacieux qui ont porté une main téméraire sur les rênes de votre empire. Souvenez-vous que vous leur avez dit : *seul je ferai le bonheur de tous ;* il est tems de tenir parole. Montrez cette énergie qui triomphe toujours des factions ; étendez ce sceptre, qu'il dissipe les clubs & leurs complots. Sachez vaincre cette timidité dont on abuse, cette modestie qu'on a tant calomniée. *Exurgat Rex* ; montrez à ces rébelles le Roi tel qu'il est. Déployez cette fermeté que vous concentrez dans vous-même, qui entretient la sérénité qu'on voit sur votre front ; mais qu'il est de votre Majesté de mettre dans vos actions, & de faire paroître dans tout son éclat. Que la balance de la justice, entre vos mains, fasse trembler les coupables qui ont déchiré le sein de la patrie. Nous ne pouvons être heureux que par votre autorité tutélaire ; c'est elle que nous reclamons. Votre excessive bonté a manqué de nous perdre, en vous conduisant vous-même sur le bord du précipice ; dites un mot, & la France sera sauvée. Clergé, noblesse, magistrats, citoyens de toutes les conditions

en qui l'honneur françois respire encore, tous sont à vos ordres; ils vous aideront à ramener, par de nouveaux bienfaits, ce peuple malheureux qu'on a égaré, & qui gémit sous le poids de la tyrannie qui l'opprime, sous le nom d'une liberté qu'il ne voit nulle part, & dont le fantôme s'est évanoui avant qu'il en ait pu saisir les traits. Faites succéder une lumière pure & consolante aux illusions ténébreuses & désespérantes dont les factieux ont couvert la surface de ce triste empire. Montrez-nous notre Roi rayonnant de toutes ses vertus, & les François pressés par de cuisans remords, sentimens pénibles de leur profonde misère, tomberont aux pieds d'un Monarque dont ils implореront la clémence qui ne leur manquera jamais, parce qu'elle est le plus bel attribut de l'ame du souverain qu'ils ont outragé dans leur délire, & qui pleurera encore de tendresse sur des enfans qui ont eu le malheur de méconnoître le meilleur des peres. Le moment, marqué par les décrets éternels, s'avance, l'illusion se dissipe, les prestiges s'évanouissent, les nuages disparoissent, l'aurore d'un beau jour va succéder à une nuit affreuse; l'opinion publique appelle votre puissance. Le républicanisme est aux abois; les factieux sont démasqués; leurs crimes sont

à découvert. La nation, sortie de cette étrange convulsion, veut son Roi, & non des tyrans qui ne trouvent pas son sang assez pur, pour ne pas le verser à grands flots. *Le bon peuple, le peuple doux*, revenu de ses erreurs, regardera *le retour à l'ordre comme le plus saint des devoirs*. La France paisible, *reconquise par son Roi*, reprendra ses forces, sa splendeur, & jouira de la félicité d'avoir pour souverain l'ami de tous les potentats de l'Europe.